



CLASSEMENT SANS SUITE D'UNE DÉCLARATION PRÉALABLE À LA RÉALISATION DE CONSTRUCTIONS ET TRAVAUX NON SOUMIS À PERMIS DE CONSTRUIRE PORTANT SUR UNE MAISON INDIVIDUELLE ET/OU SES ANNEXES

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

ARRETE N° : 2024/R186

DOSSIER N° DP 038 545 24 10058

Déposé incomplet le 16 mai 2024

Date d'affichage de l'avis de dépôt le 22 mai 2024

de Madame DICO Pauline
demeurant 1 bis Traverse du crozet
38450 VIF
pour La création d'une terrasse
sur un terrain sis 1 bis Traverse du Crozet
38450 VIF
cadastré 01 BT 0078

Madame,

Vous avez déposé le 16/05/2024 à la mairie de Vif une demande de déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes.

Par courrier envoyé en RAR dans le premier mois suivant le dépôt de votre demande, des pièces complémentaires vous ont été demandées dans le cadre de la présente déclaration préalable.

L'ensemble des pièces n'étant pas parvenues en mairie dans le délai de 3 mois prévu à l'article R 423-39 du code de l'urbanisme, je vous informe que votre déclaration a fait l'objet d'une **décision tacite d'opposition**.

Il vous appartient donc de déposer une nouvelle demande afin de mener à bien votre projet.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée

Fait à VIF

Le 30 SEP. 2024

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint délégué à l'Urbanisme,
à l'Aménagement du territoire,
à l'Agriculture et aux Risques sanitaires

Jacques DECHENAUX

